



Procès-Verbal du conseil municipal
Séance du vendredi 05 juin 2026

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

1

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents (18) : Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Sébastien FERRUS MACHADO, Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS, Françoise BRUNET, Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Stéphanie PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Jean-Pierre RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY, Sylvia VIGNE.

Pouvoir (1) : Céline BLANCHET à Sylvia VIGNE, Marion NICOLAS à Benjamin SEMIOND, Loïc RICHARD à Rémi ROUX, Laurent THOUVENOT à Jean-Pierre RIPPERT.

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00.

I. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Sébastien FERRUS MACHADO est désigné secrétaire de séance.

II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal au vote du conseil municipal.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

III. Décisions du maire prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas pris de décisions dans ce cadre depuis le précédent conseil.

IV. Comptes-rendus des réunions des commissions municipales

2

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des comptes-rendus des commissions municipales thématiques qui se sont déroulées au cours du mois de mai.

05 mai 2026 : Commission « jeunesse ». Rapporteur : Rémi ROUX

La commission a procédé à l'examen des candidatures au dispositif « coup de pouce au permis de conduire ». Six dossiers ayant été déposés pour six places disponibles, l'ensemble des candidatures a été retenu. Les bénéficiaires effectueront des missions au sein des services techniques et culturels. La commission a également engagé une réflexion sur l'évolution du dispositif, notamment la possibilité d'élargir les aides à d'autres projets de formation et d'adapter les critères d'âge.

13 mai 2026 : Commission « animation » concomitante avec la commission « culture ». Rapporteur : Sylvia VIGNE et Marie-Laure MARFOURE

Les échanges ont porté sur la programmation des animations du mois de juin ainsi que sur les perspectives de développement culturel. Un projet structurant de valorisation du patrimoine minier, à l'échelle transfrontalière avec des partenaires français et italiens, est en cours d'élaboration. Ce projet vise notamment à moderniser les mines et à renforcer leur attractivité touristique

21 mai 2026 : Commission du « personnel communal ». Rapporteur : Rémi ROUX

La commission s'est réunie pour examiner les candidatures aux emplois saisonniers d'été. Sur treize candidatures reçues, quatre ont été retenues, réparties entre les périodes de juillet et août. Les critères de sélection ont notamment porté sur l'expérience, la disponibilité et la volonté d'assurer une équité entre les candidats.

21 mai 2026 : Commission « agriculture pastoralisme sentiers et forêt » concomitante avec la commission « écologie ». Rapporteur : Rémi ROUX et Grégory TARDY

La commission a rassemblé différents acteurs du territoire afin de coordonner l'entretien des sentiers. Il a été convenu d'organiser des journées participatives « sentiers propres » les 13 et 27 juin, ouvertes aux associations et aux habitants. Une réflexion a également été engagée sur la structuration d'un réseau d'acteurs et sur la cartographie des sentiers afin d'en améliorer la gestion et la préservation.

27 mai 2026 : commission « animation » concomitante avec la commission « écoles ». Rapporteur : Sylvia VIGNE et Marie GUIMBERT

Les membres ont travaillé à l'organisation de la kermesse, notamment autour d'animations destinées aux enfants et d'un temps festif associant la maison de retraite.

Un projet d'ouverture d'un espace intergénérationnel a également été évoqué, avec pour objectif de renforcer les liens entre les publics scolaires et les aînés.

30 mai 2026 : commission « sports et APN » concomitante avec la commission « animations ». Rapporteur : Benjamin SEMIOND

La commission a engagé la préparation de la manifestation « Octobre Rose », dont la date a été fixée au 24 octobre 2026, en prévoyant différentes animations sportives et conviviales. Elle a également étudié la répartition des créneaux du gymnase pour la saison à venir, en veillant à concilier les demandes des associations locales et extérieures.

3

V. Délibérations approuvées

1. Election des délégués des communes pour les élections sénatoriales.

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales, conformément aux dispositions du code électoral. Deux listes ont été déposées. À l'issue du scrutin à la représentation proportionnelle, la liste « L'Argentière-La Bessée Avenir » a obtenu 7 sièges (4 titulaires et 3 suppléants) : Mme Marie-Laure MARFOURE, M. Sébastien FERRUS MACHADO, Mme Marie GUIMBERT, M. Michel LAPALUS, Mme Stéphanie PERSICOT, M. Benjamin SEMIOND et Mme Céline BLANCHET. La liste « Opposition L'Argentière » a obtenu 1 siège de titulaire : Mme Alice PRUD'HOMME. Les résultats ont été proclamés par le maire à l'issue du dépouillement.

2. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Le conseil municipal a procédé à l'établissement de la liste des contribuables en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs (CCID), conformément à l'article 1650 du code général des impôts. Les élus ont validé la liste de 32 personnes proposée et autorisé sa transmission à la direction départementale des finances publiques, chargée de désigner parmi cette liste les commissaires titulaires et suppléants.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

3. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du Pays des Ecrins.

Le conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du Pays des Ecrins, instance chargée d'évaluer les charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'intercommunalité. Ont été désignés M. Rémi ROUX en qualité de représentant titulaire et M. Benjamin SEMIOND en qualité de représentant suppléant.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

4. Cession d'une portion de la parcelle communale E763

Le conseil municipal a examiné la demande de cession d'une portion de la parcelle communale cadastrée E763, formulée par Monsieur et Madame BLEIN. Cette cession constitue une régularisation foncière faisant suite à un accord conclu en 1995 dans le cadre de travaux de protection contre les risques de crues du torrent du Rif de Rioussac. À l'époque, la commune avait autorisé la reconstruction à l'identique du garage des intéressés sur la parcelle communale, en contrepartie de la démolition de l'ouvrage existant.

Afin de formaliser cet accord ancien, le conseil municipal décide de céder la parcelle correspondante, désormais référencée E3035, au prix symbolique d'un euro.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

5. Échange de parcelles au quartier de la gare

Le conseil municipal s'est prononcé sur un projet d'échange de parcelles entre la commune et la SCI Hôtel de la Gare de L'Argentière. Cet échange vise à optimiser l'aménagement du secteur de la gare et à permettre la réalisation d'un projet porté par la SCI.

Dans ce cadre, la commune cède une parcelle constructible ainsi qu'une portion de terrain, tandis que la SCI cède en contrepartie plusieurs portions de parcelles. Les services de l'État ont évalué la valeur des biens échangés, mettant en évidence une différence de valeur qui donnera lieu au versement d'une soulte par l'échangiste. Les frais notariés seront intégralement pris en charge par la SCI, tandis que les frais de géomètre seront répartis entre les deux parties.

Après échanges et débats, notamment sur l'évaluation foncière, le conseil municipal approuve l'opération.

⇒ **Approuvé à 16 voix pour** (Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Sébastien FERRUS MACHADO, Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline BLANCHET par procuration à Sylvia VIGNE, Françoise BRUNET, Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion NICOLAS par procuration à Benjamin SEMIOND, Stéphanie PERSICOT, Loïc RICHARD par procuration à Rémi ROUX, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY, Sylvia VIGNE), **3 abstentions** (Jean-Pierre RIPPERT, au motif qu'il « n'est pas contre la vente mais estime que le prix au m² de la surface constructible est sous-évalué par les Domaines, c'est un manque à gagner pour la commune » ; Alice PRUD'HOMME, et Laurent THOUVENOT par procuration à Jean-Pierre RIPPERT).

6. Signature d'une convention d'occupation temporaire avec la SNCF

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseau, dans le cadre du projet de modernisation et de sécurisation de la ligne ferroviaire des Alpes du Sud.

Cette convention permet à la SNCF d'accéder à plusieurs parcelles communales afin de réaliser des études techniques et géotechniques, incluant notamment des forages et des diagnostics nécessaires à la conception d'ouvrages de protection contre les chutes de blocs.

L'occupation est consentie à titre gratuit, pour une durée comprise entre le 8 juin et le 14 juillet 2026, avec possibilité de prolongation en fonction de l'avancement des travaux.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

7. Réalisation d'un emprunt bancaire pour la modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de la deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public, le conseil municipal décide de recourir à un emprunt afin de compléter le financement de l'opération, pour un montant de 158 772 €.

Après consultation de plusieurs établissements bancaires, l'offre la plus avantageuse, tant en termes de taux que de conditions financières, a été proposée par l'Agence France Locale. Celle-ci présente notamment un taux d'intérêt inférieur aux autres propositions et ne comporte pas de frais de dossier.

Le conseil municipal valide ainsi la souscription de ce prêt, permettant la réalisation des travaux dans des conditions financières optimisées.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

8. Demande de subvention au département pour le voyage scolaire de l'école de l'Église

Le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes relative au voyage scolaire organisé par l'école de l'Église, qui s'est déroulé en avril 2026.

Conformément aux modalités définies par le Département, une aide financière de 11 € par élève est sollicitée, soit un montant total de 187 € pour les 17 élèves concernés.

Cette subvention sera versée à la commune, qui la reversera ensuite à la coopérative scolaire.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

9. Demande de subvention au département pour le voyage scolaire de l'école du Plan d'Ergue

De la même manière, le conseil municipal valide la demande de subvention concernant le voyage scolaire de l'école du Plan d'Ergue, organisé sur la même période. Le montant sollicité s'élève à 11 € par élève, soit un total de 253 € pour 23 élèves. Comme pour l'école de l'Église, la subvention sera perçue par la commune puis reversée à la coopérative scolaire.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**



Questions diverses

- Alain SANCHEZ demande au maire l'état d'avancement de la signature du bail concernant le bâtiment occupé par le CRFCK. Le maire indique que le dossier est actuellement en cours de finalisation chez le notaire. Les diagnostics nécessaires ont été réalisés et les derniers éléments techniques sont en cours de régularisation. Une signature devrait intervenir prochainement.

- Alice PRUD'HOMME souligne l'importance d'assurer un suivi rigoureux des travaux forestiers et de mieux identifier les itinéraires existants, notamment par la mise en place d'une cartographie précise. Le maire propose de poursuivre la réflexion à l'échelle intercommunale afin d'améliorer la coordination avec les différents acteurs concernés.
- Jean-Pierre RIPPERT engage une discussion concernant l'organisation du personnel communal, notamment à la suite d'un départ en retraite et des évolutions de postes envisagées. Le maire rappelle que ces décisions relèvent de l'exécutif, tout en veillant à informer les élus des orientations prises. Des précisions ont été apportées sur les choix opérés, notamment en lien avec les besoins des services et les perspectives d'évolution des missions.

Aucune autre question n'ayant été soulevée, Monsieur le Maire interroge le public présent. Aucune question n'est formulée.

La séance est levée à 21H37.

<p>Le Secrétaire de séance Monsieur Sébastien FERRUS MACHADO</p> 	<p>Le Maire Monsieur Rémi ROUX</p> 
<p>Procès-verbal signé le 25 juin 2026 et publié le 25 juin 2026</p>	